

Université Mohamed KHIDER BISKRA.  
Faculté des Lettres et des Langues.  
Département de français  
Filière : langues appliquées.  
Enseignant : Pr MANAA Gaouaou.  
Module : DIDACTIQUE DE L'ÉCRIT.

## I. CONTENU DU MODULE.

Introduction.

Chapitre : 1 Problématique de l'écrit en classe de langue.

Chapitre : 2 Définition et objectifs de l'écrit

Chapitre : 3 Didactique de l'écriture : contraintes et dimension créative.

Chapitre : 4 Déroulement d'une séance d'écriture.

Conclusion

## Introduction

Multidimensionnelle, la didactique de l'écrit désigne un champ de préoccupations hétérogènes et n'atteint pas les résultats escomptés en termes de savoir faire.

L'échec en écrit (lecture/écriture) est toujours l'échec majeur de l'enseignement du français.

LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS ET LE SUJET-ÉCRIVANT.

Analyser le processus d'enseignement/ apprentissage de l'écriture est d'autant plus d'actualité que les attentes sociales auxquelles sont confrontés les enseignants sont de plus en plus fortes.

En centrant la réflexion sur la nécessité d'articuler construction des savoirs et prise en compte du sujet-écrivain, nous voulons contribuer à éclairer les différentes dimensions de la compétence scripturale.

Il s'agit aussi bien de mettre à plat les contraintes, les phénomènes régulés et les normes liés à l'écriture elle-même que d'analyser comment l'apprenant peut se les approprier en se constituant comme sujet-écrivain et comment l'enseignant, lui-même sujet-écrivain, les perçoit.

## CHAPITRE : 1

### Problématique de l'écrit en classe de langue.

Toute production écrite laisse une trace du fonctionnement cognitif du scripteur apprenant, même dans des productions scolaires comme la rédaction ou la dictée.

En effet, la production écrite en classe de langue est le reflet des compétences de l'apprenant lors du passage à l'écrit. Ses compétences se révèlent à la fois dans la fréquence des expressions observées, dans ses prises de risque et dans l'originalité de ses idées.

Par ailleurs, travailler sur des genres textuels différents facilite l'acquisition des langues étrangères. De façon générale, l'écrit en classe de langue est associé à une consigne qui prévoit l'intention de communication, même à l'extérieur d'un genre.

En effet, le cadre narratif choisi, par le genre ou la consigne, définit un objectif de communication précis. Celui-ci appelle des objectifs fonctionnels dont l'expression morphosyntaxique et lexicale est vue en classe. Ce contenu linguistique, découvert à l'intérieur d'une situation de communication, est automatisé lors de réemplois, et ceci est d'autant plus vrai si celui-ci se trouve dans un contexte similaire.

Enfin, l'analyse des besoins communicatifs du cadre narratif aide l'apprenant à s'adapter face à une nouvelle situation de communication dans laquelle il doit réagir.

Par ailleurs, et nous y reviendrons plus loin, l'apprentissage du FLE est sanctionné par une certification appelée DELF (*Diplôme d'Études en Langue Française*) aligné sur le CECR (*Cadre Européen Commun de Référence*) en apprentissage des langues.

Les épreuves écrites A1, A2 et A3 ont pour cadre narratif, respectivement : la carte postale, la lettre amicale, la lettre de motivation. Les erreurs linguistiques et stylistiques détectées dans ces productions, au cadre narratif contraignant, sont autant de traces cognitives laissées par l'apprenant.

Ainsi, le niveau de l'apprenant est validé par rapport à sa capacité à exprimer un message à travers un modèle appris et reconnu et non simplement par rapport à ses compétences grammaticales.

C'est pourquoi l'acquisition du français langue étrangère est observable, à l'écrit, par la comparaison de la nature des motifs syntaxiques extraits et de leur fréquence, comparaison effectuée entre productions d'apprenants et de francophones.

Les outils informatiques se révèlent un outil précieux, en sciences cognitives, pour révéler un "style" en langue seconde.

## CHAPITRE : 2

### DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'ECRIT

Les activités écrites ont pour *objectif de* doter l'apprenant :

- d'une compétence de production graphique,
- d'une compétence de production d'écrits.

(*La capacité de communiquer au moyen de l'écriture.*)

Elles revêtent donc une importance capitale dans La mesure où elles constituent:

Pour l'élève:

- un travail personnel qui le met à l'épreuve,
- elles permettent ainsi de le placer seul devant l'obstacle,
- elles lui apprennent donc à surmonter la difficulté,
- elles développent chez lui, à cet effet, l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Pour l'enseignant.

Elles lui offrent la possibilité d'établir un bilan objectif de l'efficacité de son travail :  
(évaluer les résultats de ses travaux ainsi que ceux de ses élèves.)

L'ÉCRIT SE COMPOSE:

- d'activités d'ordre graphique (écriture/copie).
- d'exercices propres à la production d'écrits (expression écrite)
- d'activités écrites diversifiées le plus souvent, liées aux activités de fonctionnement de la langue (acte de langage, grammaire, conjugaison, orthographe).

#### 1. L'ÉCRITURE

L'écriture a pour objectif de rendre l'apprenant capable d'écrire lisiblement en respectant les normes de l'écriture : la forme des lettres, leurs dimensions, leurs orientations...

L'écriture, en tant qu'activité, peut être considérée :

- comme moyen de communication. (Elle permet La transmission d'un message renfermant une idée, une pensée)
- comme art et technique éducative. (Dans ta mesure où elle incite l'enfant à s'appliquer, à soigner son travail)
- comme exercice corporel.

N.B:

L'apprenant algérien qui est confronté à l'apprentissage de deux langues (l'Arabe et le français), rencontre des difficultés pour apprendre à écrire.

Ces difficultés proviennent d'abord

- Du problème de l'orientation : en arabe, il doit écrire de droite à gauche alors qu'en français, il doit écrire de gauche à droite ;
- Apprendre simultanément l'écriture des deux langues nécessite l'acquisition d'habitudes et d'automatismes dont l'installation requiert un long apprentissage.
- du fait que l'apprenant est confronté à deux genres d'écriture : une écriture en caractères d'imprimerie (proche du script), dans les livres de lecture et une écriture cursive ou manuscrite, tracée à la main courante, dans les cahiers d'exercices écrits.
- de la rencontre des majuscules dans les textes de lecture et dans leur utilisation dans les cahiers d'exercices.

## 2. LA COPIE

### *Définition*

La copie, selon le Petit Robert, est la «reproduction d'un écrit». Elle peut remplacer l'exercice d'écriture. Elle consiste en une appréhension globale qui vise :

- la consolidation de l'acte d'écrire,
- la préparation de l'orthographe.

En effet, durant la pratique de cet exercice, l'apprenant perçoit les mots écrits globalement et s'entraîne à les réécrire car ce n'est qu'en écrivant sans cesse, qu'en copiant d'un jour à l'autre, qu'il arrive à maîtriser l'art d'écrire qui devient, avec le temps, un instrument d'expression incontestable.

L'enseignant doit donc proposer à ses élèves des exercices diversifiés qui correspondent à leur âge et à leurs possibilités :

- il peut commencer par la copie d'une ou deux phrases qu'il écrira à l'avance, au tableau, et que les élèves seront appelés à imiter,
- peu à peu, il leur proposera des textes de plus en plus élaborés.

NB: L'exercice de copie ne doit pas être considéré comme une tâche mécanique et gratuite. *Il doit consister en une activité qui réclame l'observation minutieuse, l'attention et la concentration, la mémoire et la perception et surtout, beaucoup de soin et d'application.*

## CHAPITRE : 3

### Didactique de l'écriture : contraintes et dimension créative.

Textes et programmes officiels accordent une place de choix à la maîtrise des compétences de l'écrit (compréhension et production). Mais, si depuis plusieurs décennies de nombreuses recherches ont permis de comprendre les diverses facettes de l'apprentissage de la lecture et donc d'aider à son enseignement/apprentissage, il n'en est pas de même pour l'écriture: les travaux quant à l'approche de ce domaine sont relativement récents. Ce qui expliquerait la domination des modèles implicites dans les classes de français pour l'acquisition de cette compétence; modèles insuffisamment efficaces et très peu motivants.

En effet, l'apprentissage de l'écrire ne saurait se construire dans des situations d'écriture scolaires où la production d'un texte demeure pour beaucoup de nos élèves un véritable calvaire: n'éprouvant aucun plaisir à écrire, et angoissés à rédiger le verdict de leur échec, ils se parent derrière des réticences alarmantes.

- Quel intérêt donc a-t-on avec une classe très faible à demander des productions écrites de plus d'une page quand la plupart n'est capable de n'en rédiger pas même un court paragraphe ?

Pourtant, force est de constater que bon nombre d'enseignants ont su relever le défi d'atteler les élèves des classes faibles à des pratiques d'écriture, parfois de longue haleine, mais très motivantes, pour susciter l'envie et le plaisir d'écrire.

- Dans quelle mesure l'enseignant peut-il aider des élèves, qui à force d'échec et de difficultés, se retrouvent démotivés par l'écrit ?
- Comment construire des situations d'apprentissage susceptibles de l'écrit, de sortir de la relation traditionnelle maître-élève, et du texte " écrit pour personne " ?
- Quelles activités d'écriture permettraient de diminuer la peur de l'échec et d'aborder l'écrit dans une dimension de plaisir et non de souffrance?
- Comment, enfin, libérer la plume et offrir à nos élèves l'opportunité d'utiliser de façon ludique et édifiante la langue française pour la mise en place d'une véritable compétence de communication écrite?

Voici quelques pistes d'intervention intéressantes pour une approche de l'écriture en classe FLE :

- 1- Ecrire: peurs et blocages,
- 2- Ecrire pour apprendre à mieux lire,
- 3- Didactique de l'écrit et construction de la compétence scripturale
- 4- L'atelier de création
- 5- Pédagogie du projet et apprentissage de l'écrit
- 6- Interactions lecture-écriture.

## CHAPITRE : 4

### DÉROULEMENT D'UNE SEANCE D'ECRITURE.

#### 1. PHASE DE PRESENTATION :

Il s'agit d'une motivation orale, d'une mise en train qui permettent, grâce à un matériel approprié, de dégager la phrase ou le texte à reproduire.

La phrase ou le texte en question seront immédiatement écrits au tableau (non tracé puis tracé)

#### 2. PHASE DE PREPARATION ET D'ENTRAINEMENT :

Cette phase consiste en la reproduction du modèle écrit au tableau.

- Ayant pour objectifs essentiels la reconnaissance et l'imitation de la forme des lettres, de leurs dimensions et de leurs orientations,
- Elle devrait être pratiquée sur ardoises puis sur feuilles vierges ou cahiers d'essai.

*(Si cette phase est, pour les élèves, l'occasion de s'entraîner à imiter la (ou les) phrase(s) proposée(s) avec précision, elle est, pour le maître, l'occasion de contrôler les normes de l'écriture avant de passer à la phase d'exécution.)*

#### 3. PHASE D'EXECUTION

Elle consiste en la reproduction du modèle proposé sur le cahier d'exercices.

Durant cette étape, le maître insistera continuellement sur la forme, les dimensions et l'orientation des lettres ainsi que sur la réglure et l'espacement des mots, Il passera inlassablement dans les rangs pour contrôler, encourager les bons, aider les faibles et rectifier les imperfections à chaud.

#### 4. PHASE DE CORRECTION

La correction en question est surtout individuelle. Elle est, en quelque sorte, une évaluation intégrée à caractère formatif. Elle est d'abord assurée lors du passage du maître dans les rangs, durant la phase d'exécution, et puis, elle est assurée lors de la correction des cahiers, de l'appréciation et de la notation des exercices effectués.

## La maîtrise de l'écrit

Plus précisément, le développement de la compétence textuelle amène l'élève à saisir la cohérence interne d'un texte.

Il doit être capable d'en repérer et d'en identifier les composantes, et d'établir des relations entre elles.

Apprendre à reconnaître les grandes articulations d'un texte (les épisodes, les arguments), repérer les indices spatio-temporels ou les marqueurs de relations logiques, retracer l'élaboration, l'organisation d'un thème, formuler une hypothèse de signification, la vérifier, la redéfinir au cours de la lecture, saisir le contenu explicite et implicite d'un texte, tout cela exige de l'élève une lecture systématique et méthodique.

Pour l'enseignement du français à l'université à partir des deux principes suivants : rendre l'étudiant autonome et viser un niveau assez haut, compte tenu que l'université constitue le niveau le plus élevé où l'on développe la compétence langagière, sauf pour la langue de spécialité.

L'accent est ainsi mis sur les habiletés plus que sur les connaissances. La formation générale s'est vue modifiée : moins de philosophie et d'éducation physique, plus de français et d'anglais.

## Conclusion

Les apprentis lecteurs et producteurs de textes en langue maternelle (L1) éprouvent des difficultés à élaborer la cohérence des significations locales (microstructure) et globales (macrostructure) du contenu sémantique des textes à comprendre et à produire. En langue étrangère (LE), les difficultés sont encore plus grandes, car les apprenants doivent activer leurs connaissances non seulement sur la LE, mais aussi sur le monde évoqué par le texte et construites dans leur langue maternelle.

Ce sont ces connaissances qui leur permettent de faire les inférences nécessaires à la construction de la cohérence de la signification des textes.

Nous envisageons la compréhension comme résultant d'une interaction entre un texte et les structures de connaissances que le lecteur active lors de la lecture du texte. Comprendre un texte nécessite en effet non seulement d'activer la signification des mots du texte, mais parallèlement de construire la signification locale (microstructure) et globale (macrostructure) de ce texte.

Or, l'une des grandes difficultés rencontrées par les apprentis lecteurs et, en particulier, par les lecteurs de textes en langue étrangère réside dans la difficulté à élaborer la cohérence des significations locales et globales du contenu sémantique du texte.



L'**inférence** est un mouvement de la pensée allant des **principes** à la conclusion. C'est une opération qui permet de passer d'une ou plusieurs **assertions**, des **énoncés** ou propositions affirmés comme vrais, appelés prémisses, à une nouvelle assertion qui en est la conclusion.

## TRAVAUX PRATIQUES

TP N° : 01

### LA GRAMMAIRE

#### DEFINITIONS:

*La grammaire fait partie des activités de fonctionnement de la langue.*

*Telle que la définit Le Petit Robert, c'est «l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire une langue».*

*Le Grand Dictionnaire Hachette la définit comme «l'ensemble des règles d'usage qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement une langue.*

*Quant au Bon Usage, il considère la grammaire comme «l'étude systématique des éléments constitutifs de **la langue**».*

#### 1. OBJECTIFS:

La grammaire étudie donc la langue usuelle dont se sert l'apprenant. Elle constitue pour lui une découverte. Pour certains linguistes, la grammaire est «une prise de conscience, une découverte». C'est une discipline qui contribue à l'enrichissement de la pensée humaine.

La grammaire se fixe comme objectif d'assurer la connaissance et la maîtrise de la langue. En effet, on utilise la grammaire pour accéder à une meilleure pratique de la langue et à une meilleure maîtrise des règles de son fonctionnement. Quand les élèves apprennent à parler, ils apprennent implicitement la grammaire car c'est par l'usage qu'on apprend la langue et son fonctionnement, qu'on parvient à s'exprimer et à communiquer correctement, qu'on acquiert la compétence de communication qui est, en définitive, le but visé.

#### 2. QUELLE GRAMMAIRE ENSEIGNER?

La grammaire à enseigner ne doit être ni explicite ni normative : elle doit s'éloigner autant que possible des règles et des définitions. Au fait, c'est par l'usage que l'élève apprend la langue de même, l'apprentissage du langage, comme on l'a déjà souligné, c'est aussi l'acquisition de la grammaire.

La grammaire à enseigner dans cette classe se veut donc beaucoup plus fonctionnelle qu'analytique. A ce propos, il convient d'éviter, d'isoler les éléments grammaticaux, mais de miser sur «l'enseignement de la parole par la parole» et de s'éloigner, autant que possible, de la grammaire explicite.

il s'agit donc, dans une perspective fonctionnelle beaucoup plus communicative que linguistique, d'entraîner les écoliers à l'usage de quelques notions grammaticales et morphosyntaxiques qui forment les structures de la langue française tout en évitant de leur inculquer ces notions en passant par des règles. A cet effet, le contenu des activités de grammaire doit être en parfaite concordance avec les textes de lecture et les répliques d'expression/communication.

#### 3. CONSEILS POUR L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA GRAMMAIRE.

L'enseignement de la grammaire doit être simple et concret, il vise l'acquisition de la langue parlée en premier lieu, puis celle de la langue écrite par la suite. L'apprentissage des faits

grammaticaux devra être fonctionnel, Il se fera à partir de situations identiques à celles de l'apprentissage de l'expression/communication et de la lecture. L'apprentissage en question se fera donc par la répétition, la fixation de formes grammaticales déterminées en vue de leur réutilisation dans des énoncés variés. Cependant, rien n'empêche, après la fixation orale des notions grammaticales, de recourir à des exemples écrits pour renforcer et consolider la fixation de ces notions et de là, faciliter leur réutilisation jusqu'à ce que leur emploi devienne automatisé et fasse partie du capital linguistique et communicatif des élèves.

Lors d'une leçon de grammaire, le maître essaiera d'étudier le fait de langue prévu à partir de l'observation d'exemples variés, simples, clairs et précis. Mais encore faut-il que le fait de langue à étudier Soit observable le maître le présentera aux élèves à partir d'une phrase, d'un contexte où il est facile de le découvrir, de l'identifier. De même, il choisira ses exemples de façon à ce qu'ils soient dénudés de toutes sortes de difficultés qui sont de nature à dérouter les élèves ou à détourner leur attention.

A ce propos, l'utilisation de la méthode comparative est plus que conseillée. L'élève, pour prendre conscience de la valeur significative d'un fait de langue doit pouvoir comparer, faire des ressemblances, des différences. S'il s'agit, par exemple, de distinguer le nombre dans les noms, l'enseignant fera observer ce fait grammatical dans un contexte où l'élève sera appelé à effectuer des comparaisons entre le singulier et le pluriel des noms.

Ainsi, c'est en ayant recours à l'observation, d'une part et à la comparaison, de l'autre, que l'élève arrivera à distinguer certaines catégories grammaticales et leurs caractéristiques. Concernant toujours le singulier et le pluriel des noms, l'élève arrivera à les distinguer par l'observation et la comparaison des articles qui accompagnent ces noms ainsi que par la présence ou l'absence de la marque du pluriel (le «s pour certains noms, le «x» pour d'autres)

#### 4. COMMENT CONCEVOIR LA LECON DE GRAMMAIRE

La leçon de grammaire devra être introduite à partir d'un ou de quelques exemples simples, empruntés, selon les circonstances, aux textes de lecture ou aux éléments déclencheurs d'expression/communication.

Ils pourraient être également tirés d'un corpus produit par les élèves.

L'essentiel étant que l'exemple renfermant le fait grammatical émane, autant que possible, des élèves eux-mêmes. *(Les exemples en question doivent faire l'objet d'un choix judicieux de la part de l'enseignant ils doivent être simples, clairs et précis et ne doivent pratiquement pas contenir de difficultés d'ordre lexical ou sémantique, pour réduire au maximum le risque de dérouter les apprenants.)*

L'enseignant devra mettre en évidence le fait grammatical à étudier, Il devra le présenter sous tous ses aspects pour favoriser éventuellement les possibilités d'observation, d'opposition et de comparaison et permettre à l'apprenant de découvrir par lui-même les règles grammaticales et de comprendre leur fonctionnement su lieu que ces règles lui soient données, imposées.

Après la découverte des règles en question, le maître accordera énormément d'importance aux exercices d'applications. L'accent sera mis surtout sur les exercices oraux pour le contrôle immédiat de la compréhension et de l'assimilation de ces règles. Après quoi, une grande part sera réservée aux exercices écrits. Il est conseillé de se reporter, à ce propos, au déroulement d'une séance de fonctionnement de la langue proposé dans ce guide.

TP N° : 02

## CONJUGAISON

### DEFINITIONS.

Qu'est-ce, au juste, que la conjugaison ?

Tout d'abord, la conjugaison constitue l'une des parties les plus importantes du discours : elle concerne essentiellement le verbe. Et puis, la conjugaison fait suite à la grammaire car ces deux disciplines sont étroitement liées.

La conjugaison, selon le Grand Dictionnaire Hachette, est «l'ensemble des formes que possède un verbe» ou tout simplement «le tableau général de toutes les formes d'un verbe» Le Petit Robert la définit comme «l'ensemble des formes verbales, le tableau ordonné de toutes les formes d'un verbe suivants les voix, les modes, les personnes et les nombres». Conjuguer un verbe, selon le même ouvrage, C'est «réciter, écrire la conjugaison d'un verbe».

Pour le Bon Usage de Grevisse, «conjuguer un verbe, c'est réciter ou écrire, dans un ordre convenu, les différentes formes que prend un verbe d'après les voix, les temps, les nombres et les personnes».

### OBJECTIFS

La conjugaison a pour objectif de rendre l'apprenant capable d'utiliser le verbe et de le conjuguer aux formes demandées sachant qu'il existe plusieurs formes de conjugaison: la conjugaison active, la conjugaison passive, la conjugaison pronominale, la conjugaison impersonnelle, la conjugaison négative, la conjugaison interrogative, etc...

En principe, quand on invite un apprenant à conjuguer un verbe, on cherche à monter chez lui un automatisme dont il aura besoin par la suite pour conjuguer tous les verbes dans les dans les deux aspects de la langue l'aspect oral et l'aspect écrit.

### PROGRESSION ET METHODOLOGIE DE LA CONJUGAISON

Comme la grammaire, la conjugaison s'enseigne d'une façon implicite. Elle doit être intégrée d'une façon naturelle dans les activités d'expression/communication. Ainsi, il convient d'éviter la conjugaison systématique et de faire apprendre les formes verbales en situation de communication.

Les programmes prévoient la conjugaison des verbes les plus usités de la langue française. Ils commencent par la conjugaison des verbes "être", "avoir", "aller", avant d'entamer l'étude des verbes les plus usuels du premier, du deuxième et du troisième groupes. Bien entendu, la conjugaison des verbes irréguliers sera intégrée à cette étude.

Les types de phrases retenues Sont le déclaratif, l'impératif et l'interrogatif. Le repérage de l'infinitif, de certains temps simples et composés de l'indicatif (présent, futur, passé composé) feront l'objet d'un apprentissage implicite, naturel et global, li s'agit aussi de familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes aux trois temps (passé, présent, futur) dans des situations de communication, ce qui n'exclut pas l'étude des désinences à partir de traces écrites par la suite.

## LA LECON DE CONJUGAISON.

- Elle vise l'apprentissage de la conjugaison de quelques verbes que l'apprenant sera appelé à utiliser dans son discours quotidien.
- Il s'agit donc de la fixation des verbes en question, avec des procédés et des techniques appropriés.
- Il s'agit également de l'entraînement des apprenants à l'emploi spontané des temps, des modes, des personnes... d'une manière simple et correcte.
- L'apprentissage se fera d'abord oralement, à travers des situations de communication.
- par l'observation de traces écrites, ce qui permettra à l'apprenant de repérer les désinences ajoutées aux radicaux et de les mémoriser.

Pour faciliter cet apprentissage aux enfants, le maître devra recourir à diverses techniques telles que l'observation, la mise en relief, la comparaison, l'opposition, la répétition, la mémorisation par l'effacement progressif, etc... Se reporter, au déroulement d'une séance de fonctionnement de la langue proposé dans le guide du professeur.

Pour maîtriser la conjugaison des verbes du programme, l'apprenant devra être appelé à les utiliser d'une façon spontanée, dans le cadre du fonctionnement de la langue; le maître doit l'inviter à effectuer tous les exercices qui sont proposés dans le manuel de l'élève, aux endroits réservés aux activités de fonctionnement de la langue.

D'ailleurs, ces exercices ont un double objectif :

- l'entraînement des élèves, et le contrôle du degré d'acquisition
- d'assimilation des apprentissages qui leur sont présentés.

## L'ORTHOGRAPHE

### 1. DEFINITIONS DE L'ORTHOGRAPHE.

Selon le Bon Usage de Grevisse, le terme orthographe est défini comme étant «l'art d'écrire les mots d'une langue de la manière considérée comme la seule correcte».

En français, il existe deux sortes d'orthographe: l'orthographe d'usage (ou absolue) et l'orthographe de règle (ou grammaticale) appelée aussi "orthographe d'accord".

L'orthographe d'usage est celle qui prend les mots pour eux-mêmes, tels qu'ils sont écrits dans le dictionnaire. Elle s'acquiert tout simplement par l'usage. Elle n'obéit pas à une règle systématique.

L'orthographe de règle (ou grammaticale), toujours selon le Bon Usage de Grévisse, c'est celle qui applique les règles relatives aux modifications grammaticales des mots elle suppose la connaissance des rapports entre les mots dans le discours».

### 2. OBJECTIFS DE L'ORTHOGRAPHE

Qu'elle soit d'usage ou grammaticale, l'orthographe a pour objectif essentiel l'initiation à l'aspect écrit de la langue française, en parallèle avec les activités de lecture, d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, de conjugaison et de production d'écrits.

### 3. RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES.

L'orthographe doit être simple et pratique. Pour avoir une idée sur la méthodologie à suivre en orthographe, il est recommandé de se reporter à la rubrique consacrée au déroulement d'une séance de fonctionnement de la langue dans le guide du professeur.

Toutefois l'exercice d'orthographe ne se limitera pas à la séance qui lui est réservée mais il ira au-delà. Ainsi, lors des séances de lecture et des activités écrites, on proposera à l'apprenant des exercices et des jeux qui lui faciliteront la connaissance de la forme des mots et l'aideront à distinguer leurs ressemblances et leurs différences.

Il s'agit donc d'un exercice permanent où il convient — lors de la présentation d'un mot nouveau — d'attirer l'attention des élèves sur ses particularités orthographiques puis de le faire écrire pour lier sa forme graphique à sa prononciation.

Le respect de l'orthographe des mots est une des bonnes habitudes que l'école primaire doit inculquer aux enfants. C'est au maître que revient cette mission il doit être attentif, vigilant, et doit veiller à l'écriture de l'orthographe correcte et apprendre à ses élèves à ne pas négliger les fautes d'orthographe.

Les programmes d'orthographe sont établis en fonction des champs notionnels de chaque séquence didactique. Ils sont en étroite liaison avec les autres activités de

fonctionnement de la langue. Une séance hebdomadaire de 25mn leur est réservée.